Département du Jura
Canton de Morez
COMMUNE DES ROUSSES

Arrêté n° 260.61

ARRETÉ DU MAIRE

Le Maire de la commune de Les Rousses,
Vu le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L 2122-18 et suivants ;
Vu le procès-verbal de l'élection du Maire et des Adjoints et de l'installation de Madame Gwenaëlle GIDON en qualité de cinquième adjointe au maire, en date du 20 mars 2026,
Vu la délibération du conseil municipal n° 2026-4-029 en date du 20 mars 2026, fixant à 5 le nombre des adjoints au Maire,
Considérant qu'il convient, pour permettre une bonne administration de l'activité communale, de déléguer une partie des fonctions du Maire à Madame Gwenaëlle GIDON cinquième adjointe ;

Arrête

Article 1 – Délégation de fonction
Madame Gwenaëlle GIDON, cinquième adjointe au maire, reçoit délégation pour exercer, sous la surveillance et la responsabilité du Maire, les fonctions relatives aux domaines suivants :

- Logement ;
- Santé publique locale ;
- Action sanitaire et sociale.

Article 2 – Délégation de signature
Dans le cadre de cette délégation, Madame Gwenaëlle GIDON reçoit délégation pour signer tous actes, courriers et documents administratifs nécessaires à l'instruction, au suivi et à l'exécution des décisions municipales.

Madame Gwenaëlle GIDON reçoit délégation pour signer dans les domaines suivants :
2.1 Logement
- Correspondances avec bailleurs sociaux, services de l'État et partenaires ;
- Suivi administratif des demandes de logement social (hors décisions d'attribution) ;
- Signature de documents relatifs aux conventions de logement (hors engagements juridiques majeurs) ;
- Participation et suivi des dispositifs locaux de l'habitat (PLH, etc.) ;
- Attestations et courriers liés aux situations des administrés.

2.2 Santé publique locale
- Correspondances avec les professionnels de santé et institutions (ARS, etc.) ;
- Signature de documents relatifs aux actions de prévention et de santé publique ;
- Suivi des dispositifs locaux de santé (maisons de santé, campagnes de prévention, etc.) ;
- Coordination administrative en cas de situations sanitaires locales (hors pouvoirs de police du maire).

2.3 Action sanitaire et sociale
- Correspondances avec les organismes sociaux (CAF, CPAM, CCAS, associations) ;
- Signature de documents relatifs aux aides sociales communales (dans le cadre des délégations existantes, notamment CCAS) ;
- Suivi des dispositifs d'aide aux personnes (personnes âgées, précarité, handicap, etc.) ;
- Relations avec les structures sociales et médico-sociales ;
- Organisation et suivi des actions sociales communales

Madame Gwenaëlle GIIDON, cinquième adjointe, pourra d'autre part légaliser les signatures, authentifier les copies, délivrer tous certificats et signer tous documents administratifs relatifs au service communal. Ces fonctions seront comme celles prévues aux précédents articles assurés concurremment avec nous.

Sont exclus de la délégation les actes réglementaires et décisions expressément réservés au Maire par la loi.

Accusé de réception en préfecture
039-213904709-20260323-26061-AI
Date de télétransmission : 24/03/2026
Date de réception préfecture : 24/03/2026

Publié le : 30/06/2026 10:43 (Europe/Paris)
Collectivité : Les Rousses
https://www.mairielesrousses.fr/documents_administratifs/67275

Article 3 – Subdélégation
La délégation consentie ne peut faire l'objet d'une subdélégation.

Article 4 – Responsabilité
Les décisions prises dans le cadre de la présente délégation le sont sous la responsabilité du Maire.

Article 5 – Publicité et entrée en vigueur
Le présent arrêté sera :

- Publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur ;
- Inscrit au registre des actes de la commune.

Il prend effet à compter du 23 mars 2026.

Article 6 – Exécution
La Directrice Générale des Services est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Les Rousses, le 23 mars 2026

Le Maire,

MAIRIE DES ROUSSES 39220 Jura

Christophe MATHEZ

Accusé de réception en préfecture
039-213904709-20260323-26061-AI
Date de télétransmission : 24/03/2026
Date de réception préfecture : 24/03/2026

Publié le : 30/06/2026 10:43 (Europe/Paris)
Collectivité : Les Rousses
https://www.mairielesrousses.fr/documents_administratifs/67275